



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chili

Question écrite n° 86609

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée du commerce extérieur sur la situation du Chili sévèrement touché par un tremblement de terre et un tsunami en février. Il désire savoir de quelle façon les entreprises françaises participent au processus de reconstruction.

Texte de la réponse

Le 27 février 2010, un séisme de magnitude 8,8 sur l'échelle de Richter a secoué le territoire chilien sur plus de 600 kilomètres causant l'une des pires catastrophes dans l'histoire de ce pays. Face à l'adversité, le président Sebastian Piñera et son Gouvernement ont décidé de reconstruire le Chili et, en particulier, ses infrastructures « en mieux », au moyen des technologies les plus innovantes, en mettant en oeuvre le plan « Relevons le Chili ». Deux mois après cette tragédie, le 29 avril 2010, Mme Anne-Marie Idrac, alors secrétaire d'État en charge du commerce extérieur présidait à Ubifrance, l'Agence française pour le développement international des entreprises, une réunion d'information sur la reconstruction au Chili en présence de la secrétaire d'État aux travaux publics du Chili et du maire de Santiago. Cet événement a permis aux entreprises françaises de prendre la mesure des besoins du Chili et de se positionner pour être présentes sur le terrain, afin d'y faire valoir leurs atouts et leurs savoir-faire. Dans la continuité de cette journée d'information, la secrétaire d'État en charge du commerce extérieur a souhaité qu'une délégation d'entreprises l'accompagne sur le terrain, pour y rencontrer les autorités politiques du pays, des entreprises et opérateurs chiliens et nouer concrètement des contacts commerciaux. Trente-sept entreprises françaises, dont une majorité de petites et moyennes entreprises (PME), ont participé à cette mission qui s'est tenue du 20 au 22 juillet 2010. Sélectionnées pour leurs capacités à répondre aux priorités exprimées par le Gouvernement chilien pour la reconstruction du pays, les entreprises de la délégation appartenaient à des secteurs aussi variés que le bâtiment, la santé, les transports, l'environnement, les infrastructures, les technologies de l'information, le secteur viticole. La secrétaire d'État en charge du commerce extérieur était également accompagnée du président de l'Association des maires de France et des élus locaux. Les entreprises ont pu présenter leurs savoir-faire et leurs technologies au cours de 150 entretiens individuels organisés, mais aussi, lors de séminaires thématiques sur la reconstruction hospitalière d'une part, et, d'autre part, sur les services aux municipalités (urbanisme et transport, environnement et gestion durable, projets communaux de reconstruction) auxquels ont participé des autorités locales nombreuses et de haut niveau (le vice-président de la Corfo - équivalent local d'Oséo, de l'Agence française pour les investissements internationaux et de l'Agence des participations de l'État -, la secrétaire d'État aux travaux publics, le secrétaire d'État à l'intérieur chargé du développement régional, deux intendants de régions sinistrées, une quinzaine de maires chiliens dont ceux de Santiago, Iquique et Antofagasta). La secrétaire d'État en charge du commerce extérieur a également introduit les éco-entreprises de la délégation auprès de la ministre chilienne de l'environnement. Les contacts pris au cours de cette mission ont permis d'initier de nombreux projets. Plusieurs PME qui ont accompagné la secrétaire d'État en charge du commerce extérieur en juillet, sont ainsi retournées au Chili afin d'approfondir les contacts noués. Certaines ont déjà obtenu des contrats (dans le domaine de la viticulture notamment) ou sont en phase de négociation active (dans la

construction modulaire, la reconstruction hospitalière ou encore dans les nouvelles technologies de l'innovation et des services pour lesquelles deux sociétés suivent des projets et participeront à des appels d'offres prochainement). Par ailleurs, la société Inclusol (secteur du bâtiment et des travaux publics - BTP), participante également à cette mission, a envoyé un volontaire international en entreprise (VIE) au Chili et la région de Bourgogne, qui développe une coopération décentralisée avec une région chilienne depuis 2009 et qui était représentée par huit entreprises lors de la mission de juillet 2010, va financer un VIE qui sera hébergé à la mission économique Ubifrance au Chili à partir de mars 2011. Par ailleurs, il convient de noter que le Chili était le pays à l'honneur de la 24^e édition du Salon Pollutec qui s'est tenu à Lyon du 30 novembre au 3 décembre 2010. La salon a été inauguré par les deux ministres de l'environnement et a permis de nombreux rendez-vous d'affaires et échanges entre maires chiliens et élus de collectivités françaises. La ministre chilienne de l'environnement a notamment rencontré un groupe de PME ayant participé à la mission collective de juillet 2010. Parmi ce groupe, on retrouve une société dans le secteur BTP qui participera à des appels d'offres courant 2011 pour la construction d'hôpitaux. En outre, compte tenu de la nouvelle dynamique de coopération bilatérale, notamment avec les municipalités chiliennes et des besoins importants en infrastructures, en particulier, environnementales et énergétiques, il a été décidé de maintenir l'éligibilité du Chili au FASEP-études, dispositif qui permet de financer des études en amont de projets participant au développement du pays et ce, en dépit de la récente adhésion du Chili à l'Organisation de coopération et de développement économiques. Ainsi, deux projets d'études, l'une pour la faisabilité d'un système de transport de masse en faveur de la municipalité d'Antofagasta et l'autre pour la faisabilité d'un transfert d'eau du nord au sud par voie sous-marine, ont été pris en considération en comité interministériel en février 2011 et devraient repasser prochainement en comité, après instruction approfondie, pour validation. Enfin, il faut souligner que le ministre chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, a présidé le 24 février 2011 avec son homologue chilien, M. Laurence Golborne, une table ronde en présence d'entreprises du groupe de haut niveau sur l'énergie, dont la création a été décidée par les Présidents de la République français et chilien, lors de leur dernière rencontre, le 20 octobre 2010. L'approfondissement de la coopération franco-chilienne dans le domaine de l'énergie, souhaitée par les Présidents, devrait ainsi favoriser le développement de partenariats industriels. Après l'implication de la France et des entreprises françaises implantées au Chili dans l'aide d'urgence dès le lendemain du séisme, l'ensemble de ces initiatives ont permis de jeter les bases de partenariats de long terme dans le cadre du processus de reconstruction et de dynamiser durablement notre relation économique bilatérale, pour laquelle le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, M. Pierre Lellouche, reste particulièrement mobilisé.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86609

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Commerce extérieur

Ministère attributaire : Commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 août 2010, page 8981

Réponse publiée le : 5 avril 2011, page 3387